

COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN DE FESSENHEIM DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2011.

Sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

L'an deux mille onze, le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil communautaire dûment convoqué par convocation en date du 22 juin 2011, s'est réuni sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

Membres présents : M. Frédéric GOETZ, Mme Agnès KIEFFER, M. Cédric LEPAUL, Henri MASSON, Etienne SIGRIST, François BERINGER, Philippe HEID, Mmes Agnès MATTER-BALP, Fabienne STICH, Christophe BITARD, Jean GOETZ, Eric MICHELAT, Florent OTT, François WASSMER.

Membres absents ayant donné procuration : M Patrice WALTISPERGER à M François BERINGER
M Mario HEGY à Mme Agnès KIEFFER
M Pierre RENTZ à Mme Fabienne STICH

Secrétaire de séance : Fabrice KRIEGER

Etaient invités par ailleurs : M. VEBRET, inspecteur des impôts à la Direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin
Mme Christine VEILLARD, trésorier de Blodelsheim
M. Michel HABIG, conseiller général du canton d'Ensisheim, excusé

Personnel présent : M Thomas GRUNENWALD (pour l'intervention de M VEBRET)
Mme Emmanuelle PARANT

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'à la presse locale.

Il ouvre la séance à 19h00 et aborde l'ordre du jour en précisant que la réunion du conseil communautaire débutera avec l'intervention de Monsieur VEBRET, inspecteur des impôts à la Direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin (DDFIP), concernant la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Les éléments exposés sont joints en **annexes**.

M. VEBRET explique qu'en cas de passage à la FPU, la CCER devient l'unique bénéficiaire de la fiscalité professionnelle sur le territoire (CFE, CVAE, IFER, TASCOM et TaFNB). Au terme d'une période de lissage, un taux unique de CFE est voté par le Conseil communautaire.

Le principal avantage est la mutualisation du risque économique.

Cette fiscalité est encouragée par l'Etat (dotations d'intercommunalité).

La décision est prise par délibération du Conseil communautaire à la majorité simple et constater par arrêté préfectoral.

Le cas échéant, des commissions intercommunales doivent être instaurées :

- Une commission intercommunale des impôts directs
- Une commission locale d'évaluation du transfert de charges (CLECT)

M. VEBRET explique également les mécanismes de compensations qui existent en cas de perte conséquente de produit fiscal due par exemple à une fermeture du CNPE.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 30 mai 2011
2. Etude d'opportunité de passage à la FPU et toilettage des statuts – Choix du cabinet conseils
3. Gestion des déchets :
 - 3.1 Marché de services pour la collecte, le transport et le traitement de déchets des déchèteries et des bornes de point d'apport volontaire - Lot 2 Plastiques et ELA – Avenant N°1
 - 3.2 Reprise des matériaux recyclables – Choix des prestataires
4. Ancienne friche militaire à Blodelsheim – Prolongation du bail
5. Office de tourisme du Pays de Brisach – Renouvellement de la convention de partenariat
6. Attribution d'une subvention
7. Maîtrise d'ouvrage déléguée :
 - 7.1 Rumersheim/Haut : Rénovation de la salle polyvalente – Validation de l'APS
 - 7.2 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant N°1
 - 7.3 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Attribution des marchés de travaux
 - 7.4 Rustenhart : DM N° 4/2011 : Aménagement Rue de la Chapelle – Ajustement des crédits
 - 7.5 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
8. Convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (ADCF)
9. Divers (CNPE de Fessenheim, pépinière & hôtel d'entreprises, pistes cyclables, déchèteries, GERPLAN...)
10. Communication

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 30 mai 2011.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2011 est approuvé sans observation.

2. Etude d'opportunité de passage à la FPU et toilettage des statuts – Choix du cabinet conseils

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Suite à l'Avis d'Appel Public à la Concurrence relatif à l'étude d'opportunité de passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et au toilettage des statuts communautaires, trois demandes de dossiers ont été réceptionnées et trois offres déposées.

Après analyses et vérifications des offres, le cabinet conseils STRATORIAL FINANCES de Voiron, associé au cabinet d'avocats LANDOT & ASSOCIES, est le mieux-disant.

Il est proposé de retenir ce groupement solidaire.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

Décide

De retenir le cabinet conseils STRATORIAL FINANCES de Voiron, associé au cabinet d'avocats LANDOT & ASSOCIES pour un montant de 16 564,60 € TTC.

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir et toutes pièces y relatives.

3. Gestion des déchets :

3.1 Marché de services pour la collecte, le transport et le traitement de déchets des déchèteries et des bornes de point d'apport volontaire - Lot 2 Plastiques et ELA – Avenant N°1

Rapporteur : M. Frédéric GOETZ, Vice-président.

Dans le cadre de la gestion des déchets, la communauté de communes propose de modifier et d'adapter certaines prestations des marchés attribués.

En effet, il est proposé d'organiser la collecte, le transport et le traitement des emballages acier et aluminium (boîtes de conserve, canettes de soda et de bière...) en déchèteries et bornes de point d'apport volontaire. Ces matériaux devront être déposés dans les conteneurs réservés exclusivement jusqu'ici aux plastiques et ELA (Emballages pour Liquides Alimentaires).

Ceci nécessite l'établissement d'un avenant pour le lot 2 du marché signé.

Lot	Désignation	Titulaire	Prestation impactée	Prix unitaire du marché TTC	Avenant unitaire TTC	Nouveau montant unitaire de traitement en € TTC
2	Collecte, transport et traitement des plastiques et ELA	SCHROLL	Traitement	18,99 €	2,11 €	21.10 €
<p>Commentaires : Avenant N° 1 – Prix supplémentaire pour la collecte sélective des matériaux aluminium et acier.</p> <p>Le coût de la prestation augmentera de 1,055 € TTC la seconde année (octobre à décembre 2012)</p>						

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

Le Président ou son représentant à signer l'avenant et toutes les pièces y relatives.

Avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2011.

3.2 Reprise des matériaux recyclables – Choix des prestataires

Rapporteur : M. Frédéric GOETZ, Vice-président.

Suite à la signature du nouveau Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) barème E avec Eco-Emballages, les marchés de reprises des matériaux issus de la collecte sélective sont à renouveler.

Par délibération du 30/05/2011, le conseil communautaire a autorisé la consultation pour la reprise des emballages et imprimés.

Après analyse et vérification des trois offres en retour, il est proposé de retenir les entreprises mieux-disantes suivantes :

Lots	Désignations	Titulaires	Adresses	Prix de reprise unitaire TTC / tonne	
				valeur Mai 2011	Prix plancher
1	Papiers cartons complexés PCC – ELA (5.03)	SCHROLL	Pfastatt	0 €	5 €
Papiers cartons non complexés PCNC- Issus de la collecte sélective (5.02), comprenant :					
2	➤ Carton d'Emballages Ménagers de Récupération - EMR (1.04)	xxxxx	xxxxxx	xxxxx	xxxxxx
	➤ Papiers-cartons non emballages en mélange (1.02)	SCHROLL	Pfastatt	133 €	65 €
	➤ JRM	xxxxx	xxxxxx	xxxxx	xxxxxx
Option N°1 - Plastiques (Bouteilles et flacons) comprenant 3 fractions :					
3	➤ PET foncé	VEOLIA	Sausheim	369 €	119 €
	➤ PET Clair	VEOLIA	Sausheim	589 €	139 €
	➤ PEHD	VEOLIA	Sausheim	318 €	98 €
3	Option n°2 – Toutes résines	VEOLIA	Sausheim	464 €	122 €
4	Aluminium issu de la collecte sélective	VEOLIA	Sausheim	552 €	300 €
5	Acier issu de la collecte sélective	VEOLIA	Sausheim	157 €	50 €

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Décide

De retenir les entreprises précitées dans le tableau ci-dessus,

et

Autorise

Le Président ou son représentant à signer les marchés de reprise de matériaux recyclables avec les entreprises SCHROLL (lots N° 1 et 2) et VEOLIA (Lots n° 3, 4 et 5).

Avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2011.

4. Ancienne friche militaire à Blodelsheim – Prolongation du bail

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Par délibération du 25 septembre 2006, la Communauté de communes autorisait M. le Président à signer un bail avec la société civile immobilière (SCI) des Fossés. M. Henri HELMLINGER, qui représente la SCI des Fossés, destinait le site désaffecté à accueillir un centre équestre. Ce bail porte sur une location d'un bien immobilier de 6 ha 05a 81ca à Blodelsheim, moyennant un loyer annuel de 12 000 €. Il est arrivé à échéance le 31 décembre 2010.

Ce bail de location établi par Maître Jean BURDLOFF Notaire à Ingersheim prévoyait également un engagement de réaliser pour 400 000 € de travaux d'investissement étalés sur les trois premières années de location avec in fine une promesse de vente.

La CCER a attiré l'attention sur le fait que ces conditions ne sont pas totalement remplies.

Pour constater les investissements réalisés à ce jour, la CCER a sollicité la production des justificatifs (factures des travaux) et une visite sur site sera organisée en août ou en septembre prochain.

La CCER est favorable à l'orientation de valorisation du site que le locataire compte prendre en développant l'hébergement touristique en complément de l'activité équestre.

La prolongation du bail devrait lui permettre de finaliser les études de ce nouveau projet et déposer un permis de construire pour fin 2011.

Il est proposé la prolongation du bail arrivé à échéance pour une période d'un an renouvelable aux mêmes conditions tarifaires.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Autorise

Le Président ou son représentant à signer la prolongation du bail et toutes pièces y relatives pour une période d'un an renouvelable aux mêmes conditions tarifaires.

Observations : pour mémoire, le raccordement à l'assainissement collectif du site du « Poney Parc » intégrant l'ancienne friche militaire est estimé à 700 000 € HT.

5. Office de tourisme du Pays de Brisach – Renouvellement de la convention de partenariat

Rapporteur : Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

La convention signée avec l'Office de Tourisme des Bords du Rhin est arrivée à échéance depuis le 1^{er} janvier 2011.

Il est proposé de reconduire cette convention pour une durée de 1 année. La participation financière sous forme de subvention de la Communauté de communes s'élèverait à 0,5 € par habitant en 2011, soit 4 564 € (Recensement Général de la Population).

Suite à l'exposé de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire

Approuve le projet de convention à intervenir entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme du Pays de Brisach pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2011

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2011

Autorise M. le Président ou son représentant à signer la dite convention dont un exemplaire est joint en annexe et toutes les pièces y relatives.

6. Attribution d'une subvention

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

La section des jeunes de l'amicale des sapeurs pompiers de Fessenheim sollicite la Communauté de communes pour une aide financière.

Cette association contribue à la formation de jeunes volontaires issus des communes membres de la Communauté de communes. Dans son projet de développement, il est prévu l'acquisition d'un véhicule 9 places et d'une remorque pour le transport du matériel de formation.

Il est proposé de soutenir financièrement l'amicale afin qu'elle puisse poursuivre son action de formation auprès des jeunes du territoire dans le but d'assurer la relève chez les sapeurs pompiers.

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide

De verser une subvention de 5 000 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de Fessenheim

Observations : M. Philippe HEIDT fait remarquer que des sections « jeunes » existent dans plusieurs amicales de sapeurs pompiers au sein des communes membres de l'intercommunalité. Cette attribution va en appeler d'autres. M. le Président dit que chaque demande sera étudiée dans le cadre de la formation.

7. Maîtrise d'ouvrage déléguée :

7.1 Rumersheim/Haut : Rénovation de la salle polyvalente – Validation de l'APS

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Par délibération du 28 mars 2011, le conseil communautaire a attribué au cabinet d'architecture MULLER & MULLER, la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente.

Suite au travail du comité de pilotage un avant-projet sommaire (APS) a été proposé par le maître d'œuvre (voir **annexes**). M. le Président en présente les grandes lignes.

Le coût des travaux en phase APS est estimé à environ 2 503 467,20 € TTC. Une option photovoltaïque sera étudiée en phase avant-projet détaillé (APD).

Une étude de sols et, selon le rapport de l'APAVE, un désamiantage s'avèrent nécessaires. Des consultations seront lancées afin de retenir des entreprises qui réaliseront la prestation.

Le dépôt du permis de construire est prévu au début du mois d'août et la consultation relative aux travaux sera lancée d'ici le mois d'octobre.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 458X501 du BP 2010 et seront réajustés à l'issue de la procédure de consultation.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Approuve

L'Avant Projet Sommaire (APS) de la rénovation et de l'agrandissement de la salle polyvalente de Rumersheim-le-Haut.

7.2 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant N°1

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Chapelle, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec le bureau d'étude INGEO de Sélestat sur la base d'un montant estimatif de travaux de 150.000 € HT.

Après études des aménagements envisagées par le comité technique, l'estimatif du projet approuvé à la phase PRO est réévalué à 251.016,47 € HT.

Ceci nécessite l'établissement d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre conformément au Code des Marchés Publics, comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Titulaire	Montant du marché TTC	Avenant	%	Nouveau montant de marché en € TTC
0	Maîtrise d'œuvre	IN'GEO	3 588,00 €	2 416,31 €	67,34 %	6 004,31 €
<u>Commentaires</u> : Avenant N° 1 – Réajustement honoraires maîtrise d'œuvre – Phase PRO						

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser l'établissement de l'avenant correspondant.

Suite à l'exposé de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Approuve

Le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre,

Et

Autorise

Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant y relatif et toutes les pièces y relatives.

7.3 Rustenhardt : Aménagement Rue de la Chapelle – Attribution des marchés de travaux

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Suite à l'Avis d'Appel Public à la Concurrence relatif aux travaux de l'aménagement de la rue de la Chapelle, vingt-sept demandes de dossiers ont été réceptionnées pour les lots VRD (lot 1) et Réseaux secs (lot 2). Trois bons de commande ont été demandés pour le contrôle assainissement aux entreprises agréées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Quatorze offres et deux excuses ont été déposées pour les lots n° 1 et 2.

Après analyse et vérification des offres, puis négociation avec les entreprises, le mieux-disant par lot est le suivant :

Lots	Désignations	Titulaires	Cotraitant	Adresses titulaires	Montants des marchés TTC
1	VRD	COLAS Est	WERNER & Cie	COLMAR / BLODELSHEIM	223.556,53 €
2	Réseaux secs	ETPE	/	STEINBRUNN-LE-BAS	63.064,48 €
3	Contrôle assainissement	SORELIFE	/	COLMAR	1.190,62 €

Il est proposé de retenir les entreprises précitées.

Suite aux exposés de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

Décide

De retenir les entreprises, tel que défini dans le tableau ci-dessus

et

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir et toutes pièces y relatives.

7.4 Rustenhart : DM N° 4/2011 : Aménagement Rue de la Chapelle – Ajustement des crédits

Rapporteur : M. Etienne SIGRSIT, Vice-président.

Compte tenu de l'ouverture des plis des marchés travaux ainsi que de l'avenant relatif au marché de maîtrise d'œuvre, un ajustement des crédits de l'opération s'avère nécessaire, tel que définit dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
458X71 – Rustenhart – Aménagement rue de la Chapelle	Ajustement crédits	+ 50.000,00 €	+ 50.000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		+ 50.000,00 €	+ 50.000,00 €

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

Autorise

L'inscription de crédits au Budget 2011, tel que définit dans le tableau ci-dessus.

7.5 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Par délibération du 21 février 2011, la Communauté de communes a accepté la maîtrise d'ouvrage déléguée relative au projet de création d'un groupe scolaire.

Vu la complexité du projet et l'évolution de la Règlementation Thermique (RT 2012), l'appui d'un assistant à maître d'ouvrage s'avère nécessaire.

La mission qui sera confiée au futur titulaire comprendra :

- L'élaboration d'un programme (comprenant dossiers technique, fonctionnel et thermique),
- La préparation des Dossier de Consultation des Entreprises (DCE),
- L'adéquation programme/projet.

Suite à l'exposé de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

Autorise

Le lancement de la consultation pour une mission d'assistance à maître d'ouvrage selon la procédure adaptée,

Et

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir et toutes pièces y relatives.

8. Convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (ADCF)

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Une délégation d'élus et de techniciens se rendra à la 22ème Convention Nationale de l'ADCF qui se tiendra cette année à Rennes du 12 au 14 octobre prochains.

Compte tenu de l'intérêt que présentent les travaux de l'Assemblée des Communautés de France dans le cadre de l'évolution actuelle de l'intercommunalité, il est proposé que le budget général prenne en charge les frais occasionnés (inscription, déplacement aller-retour entre Fessenheim et Rennes, restauration et hébergement) pour MM. François BERINGER, André ONIMUS, Frédéric GOETZ, Thomas GRUNENWALD, Fabrice KRIEGER, Henri MASSON, Yannick SCHWEBEL et François WASSMER.

Le programme prévisionnel de la 22ème Convention de l'ADCF sera disponible début juillet.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire

Autorise

- **le déplacement de la délégation les 12 et 14 octobre 2010 à Rennes**
- **la prise en charge des frais d'inscription, de déplacement, de restauration et d'hébergement pour la délégation de 8 personnes précitées**

Dit

- **que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif.**

9. Divers (CNPE de Fessenheim, pépinière & hôtel d'entreprises, pistes cyclables, déchèteries, GERPLAN...)

CNPE : Un groupe de soutien à la poursuite de l'exploitation du CNPE de Fessenheim va se mettre en place. Une première réunion s'est tenue à Blodelsheim le 23 juin dernier. Les membres constituant ce groupe sont des élus locaux et régionaux ainsi que des anciens agents EDF. Un communiqué de presse sera organisé prochainement pour créer officiellement la structure et rechercher de nouveaux sympathisants pour la poursuite de l'exploitation du CNPE.

Pépinière d'entreprises : Le comité d'agrément va à nouveau se réunir pour étudier une demande d'une entreprise allemande à fort potentiel de développement (activité : traitement de l'eau). A l'occasion de l'anniversaire d'ouverture de la Ruche, la CCER convie les partenaires et utilisateurs du bâtiment pour faire un bilan de cette première année de fonctionnement et présenter les potentialités de l'espace formation. Les travaux d'aménagement de l'étage sont en cours de finalisation. L'association EPH demande le transfert de son siège à l'adresse de la Ruche.

Hôtel d'entreprises : La CCER a réceptionné l'étude d'aide à la décision réalisée par l'ADAUHR. L'estimation de France Domaines devrait nous parvenir courant juillet. Le comité consultatif Affaires économiques sera réuni pour analyser ces pièces et rendre un avis.

Pistes cyclables : Les travaux ont débutés à Fessenheim, Munchhouse et Roggenhouse. Ils seront engagés à Rustenhart dès lors qu'une solution sera trouvée avec les agriculteurs riverains propriétaires d'une partie de l'emprise du projet de piste cyclable.

Déchèteries : La CCER avait sollicité les communes membres pour l'acquisition des sites de déchetteries. Pour mémoire, en cas d'interruption du service, la CCER restituera le foncier aux communes avec remise en état du site. Le transfert de propriété s'effectuera par acte notarié.

GERPLAN : L'animateur embauché par la Communauté de communes Porte de France Rhin-Sud débute le 4 juillet. Il sera la personne ressource qui suivra le travail du bureau d'études chargé du diagnostic. Il assurera également le suivi des actions portées par les communes, les intercommunalités et les associations locales. Une trame type de la fiche action à remplir sera communiquée à tous les porteurs de projets. La réunion de restitution du diagnostic agricole aura lieu le 4 juillet prochain à Rumersheim-le-Haut.

GLCT : Parution du magazine Le Pont.

Affaires scolaires : la réunion de rentrée des enseignants est programmée le 9 septembre 2011 à Fessenheim.

10. Communication

Natura 2000 : 1^{ère} réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Zones Agricoles de la Hardt » le 27 juin 2011 à la CCER.

CLIS : prochaine réunion le 29 juin 2011 à Colmar.

ARCICEN : Assemblée Générale de l'association le 30 juin 2011 à Paris.

Tour de table

Mme Christine VEILLARD, Trésorier : la possibilité de paiement en ligne sur le site Internet de la CCER sera prochainement opérationnelle pour les redevables du territoire.

M. François BERINGER : annonce que les artisans-commerçants de sa commune ont reçu le prix du concours national du commerce de proximité.

Mme Fabienne STICH : indique que le pont de la Harth « Erich Dilger – Alain Foechterlé » sera coupé à la circulation pour entretien le 4 août prochain. Le GLCT commémorera le 10^{ème} anniversaire du décès de M. Erich DILGER le 29 juillet.

Mme Agnès MATTER-BALP : souligne le problème du non remplacement des professeurs du collège de Fessenheim en cas d'absence prolongée.

M. Christophe BITARD : relate les problèmes récurrents dans l'organisation des transports scolaires vers les établissements sportifs de Fessenheim.

M. Jean GOETZ : fait le compte-rendu de la réunion plan climat qui s'est tenue ce jour. Un événementiel sur les enjeux du réchauffement climatique pourrait voir le jour en 2012.

Mme Agnès KIEFFER : annonce la parution du programme culturel du second semestre 2011. Elle indique également que l'association ECS a lancé un appel à la constitution d'équipe par commune dans le cadre des « Jeux Intervillages » organisés le 24 juillet prochain.

M. Cédric LEPAUL : donne les dates de fermeture des crèches halte-garderie :

- Pirouette à Fessenheim : du 04 au 22 juillet inclus
- Papouille à Munchhouse : du 1^{er} au 19 août inclus

M. Philippe HEID : interpelle Mme le Trésorier concernant l'information « non officielle » sur la fermeture annoncée de la Trésorerie de Blodelsheim et la réorganisation des services du Trésor Public. Mme Christine VEILLARD indique qu'une étude interne préconise effectivement le rattachement des communes du secteur à la Trésorerie de Neuf-Brisach. M. Gilbert GARAGNON, Directeur Départemental des Finances publiques du Haut-Rhin sera convié à intervenir sur ce point lors d'une prochaine séance du Conseil communautaire.

M. le Président fixe les dates des conseils communautaires du second semestre 2011 :

- 1^{er} août
- 29 août
- 26 septembre
- 31 octobre
- 28 novembre
- 19 décembre

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président remercie le personnel qui a préparé cette réunion et clôt la séance à 22 h 00.

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN DE
FESSENHEIM DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2011.**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Communautaire du 30 mai 2011
2. Etude d'opportunité de passage à la FPU et toilettage des statuts – Choix du cabinet conseils
3. Gestion des déchets :
 - 3.1 Marché de services pour la collecte, le transport et le traitement de déchets des déchèteries et des bornes de point d'apport volontaire - Lot 2 Plastiques et ELA – Avenant N°1
 - 3.2 Reprise des matériaux recyclables – Choix des prestataires
- 4 Ancienne friche militaire à Blodelsheim – Prolongation du bail
- 5 Office de tourisme du Pays de Brisach – Renouvellement de la convention de partenariat
- 6 Attribution d'une subvention
- 7 Maîtrise d'ouvrage déléguée :
 - 7.1 Rumersheim/Haut : Rénovation de la salle polyvalente – Validation de l'APS
 - 7.2 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant N°1
 - 7.3 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Attribution des marchés de travaux
 - 7.4 Rustenhart : DM N° 4/2011 : Aménagement Rue de la Chapelle – Ajustement des crédits
 - 7.5 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- 8 Convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (ADCF)
- 9 Divers (CNPE de Fessenheim, pépinière & hôtel d'entreprises, pistes cyclables, déchèteries, GERPLAN...)
- 10 Communication

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M André ONIMUS	Président		
M Frédéric GOETZ	Vice-Président		
Mme Agnès KIEFFER	Vice-Présidente		
M Cédric LEPAUL	Vice-Président		
M Henri MASSON	Vice-Président		

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M Etienne SIGRIST	Vice-Président		
M Patrice WALTISPERGER	Vice-Président	Procuration à François BERINGER	
M François BERINGER	Assesseur		
M Philippe HEID	Assesseur		
Mme Agnès MATTER BALP	Assesseur		
Mme Fabienne STICH	Assesseur		
M Christophe BITARD	Conseiller communautaire		
M Bernard BRUN	Conseiller communautaire	Absent excusé	
M Jean GOETZ	Conseiller communautaire		
M Mario HEGY	Conseiller communautaire	Procuration à Agnès KIEFFER	
M Cyrille LHUILLER	Conseiller communautaire	Procuration à Philippe HEID	
M Eric MICHELAT	Conseiller communautaire		
M Florent OTT	Conseiller communautaire		
M Pierre RENTZ	Conseiller communautaire	Procuration à Fabienne STICH	
M François WASSMER	Conseiller communautaire		